



CONSEIL

Analyser les risques psychosociaux : approche participative

Analyse des risques

Risques psychosociaux

CODE PRODUIT

E1052

Thématique

Développement d'une analyse de risques psychosociaux au travail selon une approche participative.

Objectifs

Élaboration d'une analyse participative des risques psychosociaux au sein de l'entreprise :

- Collaboration entre l'entreprise et le conseiller en prévention spécialisé dans les risques psychosociaux.
- Analyse des différents risques psychosociaux de la situation de travail.
- Identification des groupes à risque et des facteurs de risque.
- Propositions de mesures préventives à prendre selon de l'évaluation des risques.

Programme

Une analyse participative peut se décliner :

- soit sous forme d'entretiens individuels (environ 45 minutes/personne).
- soit en Focus Groups (environ 3 heures, par groupe de 6 à 10 personnes). Les participants sont répartis en groupes les plus homogènes possibles.

Méthode

L'entreprise ou l'institution a le choix entre deux méthodes participatives :

- La méthode individuel : outil pour la réalisation d'une analyse de risques relative aux risques psychosociaux au travail sur une base participative, conçu par l'équipe d'experts du CESI.

Chaque travailleur, lors d'un entretien individuel semi-directif, est invité à réfléchir sur sa situation globale de travail à l'aide de techniques spécifiques. L'objectif principal est d'identifier les risques psychosociaux auxquels les travailleurs sont confrontés. Les participants sont également invités à proposer des pistes de solutions réalistes.

- **La méthode focus groupes** : méthode participative et collective. Elle vise à identifier collectivement les risques psychosociaux auxquels les travailleurs sont confrontés. S'appuyant sur l'intelligence collective, elle permet l'émergence de propositions de mesures de prévention concrètes par le groupe.

Plusieurs méthodes d'animation existent (check-list, méthode APR, check-list orientée solutions) et sont à sélectionner, lors de l'analyse de la demande par le CPAP, selon la réalité de l'entreprise, du groupe et les objectifs visés.

Quelque soit la méthode utilisée, les participants sont invités à proposer des pistes de solutions réalistes. L'objectif de ces différentes méthodes est d'assurer pour l'entreprise une analyse des risques psychosociaux et d'en fournir les conclusions à l'employeur au sein d'un rapport d'intervention faisant état de facteurs de risque et de mesures de prévention prioritaires.

Public

Employeur, membres de la ligne hiérarchique, service interne de prévention, membres du comité pour la prévention et la protection au travail, travailleurs.